

BUDGET 2021

MOT DU PRÉFET

Je suis heureux de vous présenter le budget de fonctionnement et d'investissement de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour l'exercice financier 2021, qui a été adopté le 25 novembre 2020 par notre conseil.

Le moins que l'on puisse dire est que 2020, avec tous les rebondissements entourant la COVID-19, n'aura pas été plus stable que 2019 avec ses inondations et ses nombreux déménagements... Malgré tout, nos opérations ont été très peu ralenties cette année, puisque notre équipe a trouvé des façons innovantes de réaliser nos activités tout en respectant les contraintes. En plus de renouveler nos façons de faire, nous avons réussi à travailler à distance dès le début de la pandémie grâce à la proactivité de notre équipe de l'informatique. Dès les premières annonces, elle a multiplié les efforts pour garder nos gens en poste, et ce, à coût presque nul. Tout un tour de force qui prouve à nouveau que nous sommes des gens d'action!

Cela dit, nous avons tout de même dû consacrer bien du temps à la gestion de cette crise, en plus de poursuivre nos démarches pour la reconstruction de notre futur centre administratif régional (préfecture). Se sont aussi ajoutés de nombreux projets majeurs, dont :

- la planification stratégique territoriale 2021-2025;
- l'épuration de la totalité de nos archives ainsi que la numérisation et la mise en place d'un nouveau système de gestion intégrée des documents;
- la construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement au Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) à Frampton;
- la continuité des démarches d'analyse pour la collecte des matières organiques sur notre territoire.

La prochaine année sera également fort occupée, comme en témoignent les chiffres que vous trouverez dans ce document. Nous avons d'ailleurs consacré une section aux projets de la gestion des matières résiduelles, qui seront prioritaires et nécessiteront de nombreux investissements.

Espérons maintenant que 2021 amènera avec elle enfin un retour à la normale, si on peut le dire ainsi!

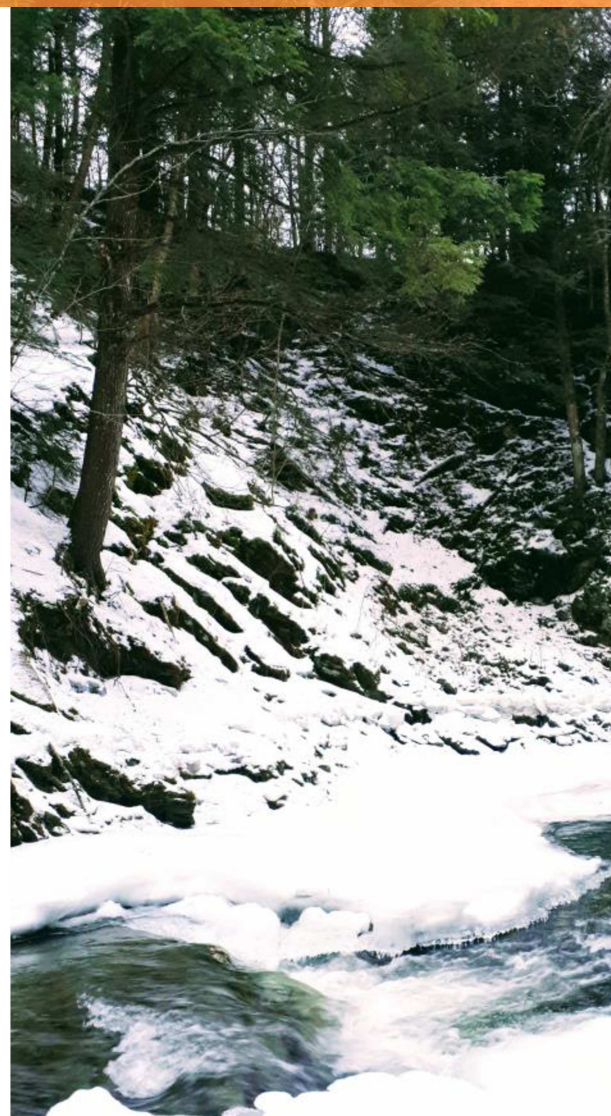
Gaétan Vachon, préfet



BUDGET 2021 EN BREF

Le budget de fonctionnement 2021 (avant conciliation aux fins fiscales et amortissement) s'élève à 9 140 555 \$, soit une hausse de 141 308 \$ (1.6 %) par rapport à celui de 2020. Les différents éléments qui ont une incidence sur cette augmentation sont :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| >> la nouvelle entente intermunicipale à venir pour un conseiller en urbanisme; | 80 000 \$ |
| >> la variation du nombre de fosses septiques vidangées en 2021 par rapport à 2020 (revenus équivalents); | 30 000 \$ |
| >> l'augmentation annuelle des contrats avec nos fournisseurs pour la vidange des boues de fosses septiques, pour la collecte sélective, pour le tri des matières recyclables et pour la gestion de l'écocentre régional de la Nouvelle-Beauce situé à Sainte-Marie. | 33 000 \$ |



Rivière Beauvage
Saint-Elzéar



Rang du Bas Saint-Jacques
Saint-Elzéar

BUDGET 2021 EN BREF

En ce qui a trait au budget d'investissement 2021, il s'élève à 7 710 605 \$. Deux projets importants influencent ce montant :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| >> la construction du futur centre administratif régional (préfecture) hors de la zone inondable (budget total de 6 M \$, subventionné confirmé de 50 %), considérant les travaux qui seront réalisés en 2021 seulement. | 3 723 830 \$ |
| >> la construction d'un centre de gestion des matières organiques au CRGD de Frampton (budget total de 9 M \$), conditionnelle à l'obtention d'une subvention et à la confirmation d'un contrat de service avec une autre MRC. | 3 960 000 \$ |

La MRC poursuivra aussi ses efforts dans le développement de projets majeurs, dont notamment la construction d'un lien entre la Véloroute de la Chaudière et la Cycloroute de Bellechasse ainsi que la mise en place du transport collectif en Nouvelle-Beauce et dans Robert-Cliche (étude présentement en cours).

Quant au développement local et régional, il demeure une priorité pour la MRC, puisqu'elle redistribue plus de 1.1 M \$ sur le territoire pour soutenir notamment :

- >> Développement économique Nouvelle-Beauce;
(Outre la contribution financière de 471 758 \$ versée pour le fonctionnement de l'OBNL, la MRC a accordé une aide financière supplémentaire de 150 000 \$ pour le projet de zone d'innovation)
- >> Destination Beauce;
- >> l'Office régional d'habitation de La Nouvelle-Beauce;
- >> la Salle de spectacle Méchatigan;
- >> le Fonds d'intervention régionale;
(Fondation du Cégep Beauce-Appalaches, La Beauce Embauche, la Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce, Défi-Santé Nouvelle-Beauce Jean Coutu, transport interurbain, etc.)
- >> le Fonds de soutien aux projets structurants.



BUDGET 2021

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Les coûts liés à la gestion des matières résiduelles auront une très grande incidence sur le budget de l'année 2021.

Tout d'abord, le tarif à la tonne chargé aux municipalités, aux entreprises et aux citoyens pour l'enfouissement des déchets sera réajusté. Nous avons pu maintenir le même tarif pendant presque 10 ans, mais cela ne sera plus possible pour différents facteurs.

Le premier est que le gouvernement du Québec prévoit hausser ses redevances à la tonne, c'est-à-dire la taxe qu'il charge à la MRC de La Nouvelle-Beauce pour l'enfouissement de ses déchets. L'augmentation prévue de cette taxe est de 33 % de 2021 à 2023, soit 6.50 \$ de plus pour chaque tonne enfouie.

Ensuite, nous faisons face à une augmentation des coûts de construction de nos cellules d'enfouissement. La MRC doit construire de nouvelles cellules d'enfouissement aux deux ans et lors du dernier appel d'offres public, les coûts avaient augmenté de près de 25 %.

Nous avons fait des pieds et des mains pour minimiser l'impact de ces deux situations, qui sont malheureusement hors de notre contrôle, sur notre tarif. Une hausse sera à prévoir également au budget 2022.

Par ailleurs, la MRC de La Nouvelle-Beauce sera très proactive au cours de la prochaine année dans le développement de projets à caractère durable visant notamment à augmenter la durée de vie de son lieu d'enfouissement technique à Frampton. En effet, les élus ont décidé d'enclencher des démarches pour procéder à la collecte des matières organiques sur les territoires de la Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche. Une analyse des différentes méthodes envisageables pour traiter ce type de matières suit son cours et le scénario retenu devrait être confirmé d'ici le printemps 2021.

Quant à l'écocentre régional de la Nouvelle-Beauce situé à Sainte-Marie, ses coûts de gestion ont augmenté en raison des nouvelles modalités du contrat avec notre fournisseur, ce qui a une incidence directe sur l'augmentation des quotes-parts.





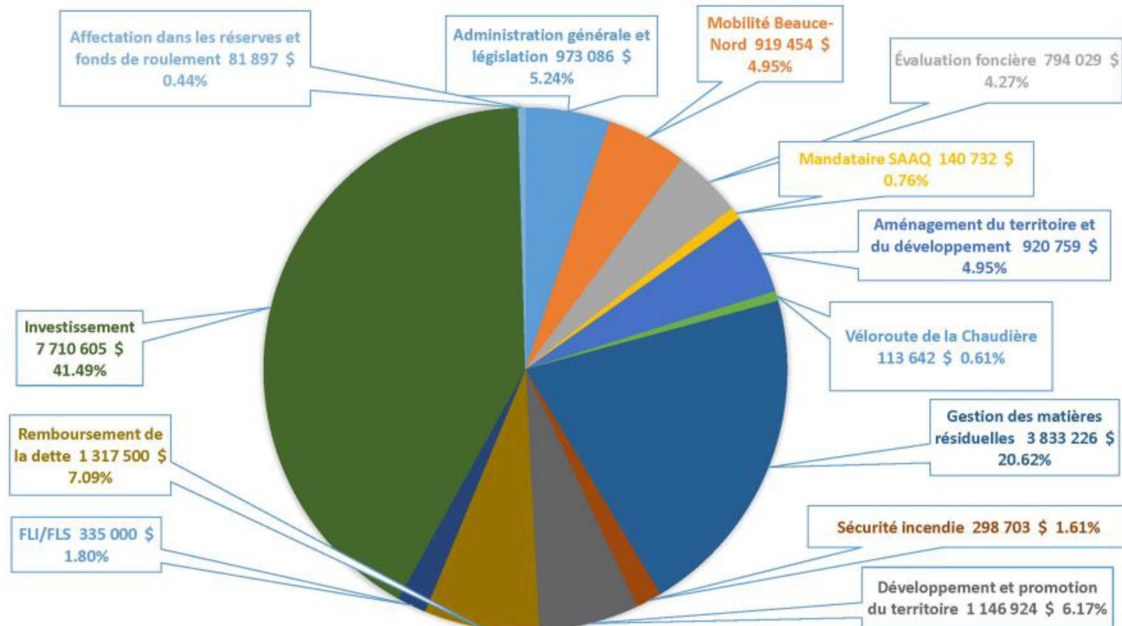
Club Ski Beauce
Vallée-Jonction

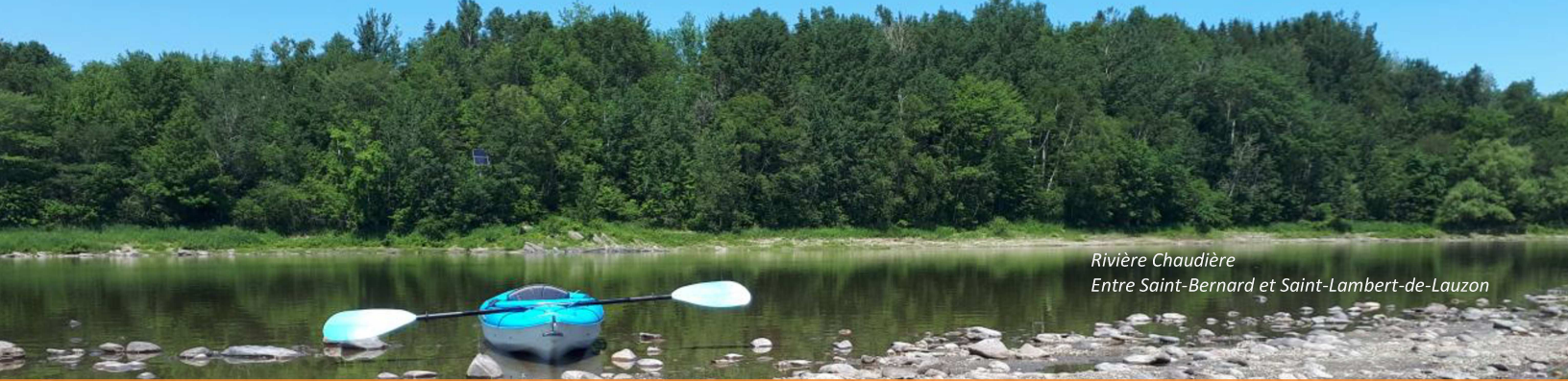
BUDGET 2021

DÉPENSES (AVANT AMORTISSEMENT)

	2020	2021	VARIATIONS
Dépenses de fonctionnement	8 999 247 \$	9 140 555 \$	141 308 \$
Remboursement de la dette	925 400 \$	1 317 500 \$	392 100 \$
Investissement	4 530 932 \$	7 710 605 \$	3 179 673 \$
Affectation dans les réserves	114 577 \$	75 455 \$	(39 122) \$
Remboursement des fonds de roulement	6 442 \$	6 442 \$	- \$
Fonds locaux FLI/FLS	335 000 \$	335 000 \$	- \$
GRAND TOTAL	14 911 598 \$	18 585 557 \$	3 673 959 \$

Répartition des dépenses 2021 - Total de 18 585 557 \$





Rivière Chaudière
Entre Saint-Bernard et Saint-Lambert-de-Lauzon

BUDGET 2021

REVENUS

Bien que les dépenses de fonctionnement (avant conciliation aux fins fiscales et amortissement) aient augmenté de 1.6 % seulement, les quotes-parts facturées aux municipalités subissent une augmentation de 4 %. Ceci découle principalement de l'ajout d'une nouvelle quote-part pour exploiter en 2020 l'écocentre régional de la Nouvelle-Beauce situé à Sainte-Marie (financé à 50 % par les quotes-parts en 2020 et à 100 % en 2021, pour un impact total de 114 000 \$ en augmentation de la quote-part). Depuis plusieurs années, la MRC parvient à maintenir sa contribution provenant des quotes-parts municipales dans une proportion inférieure à 0.08 \$ du 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU).

	2020	2021	VARIATIONS
Quotes-parts aux municipalités	3 396 631 \$	3 533 061 \$	136 430 \$
Services rendus	4 414 710 \$	4 929 392 \$	514 682 \$
Transferts gouvernementaux	3 091 997 \$	3 554 557 \$	462 560 \$
Autres recettes	146 644 \$	150 000 \$	3 356 \$
Affectations de surplus/réserves	367 491 \$	282 672 \$	(84 819) \$
Règlement d'emprunt	3 159 125 \$	5 800 875 \$	2 641 750 \$
Fonds locaux FLI/FLS	335 000 \$	335 000 \$	- \$
GRAND TOTAL	14 911 598 \$	18 585 557 \$	3 673 959 \$

Répartition des revenus 2021 - Total de 18 585 557 \$

